Boisset

Bulletin municipal

2021

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin municipal est celui d'une nouvelle année qui commence.

Il est aussi celui de la nouvelle équipe que vous avez élue le 15 mars 2020 qui a vu l'arrivée de sept nouveaux conseillers. En notre nom à tous, je vous remercie pour la confiance accordée.
Je veux également remercier et féliciter pour le travail accompli pendant leur mandature, les sortants qui ont fait le choix de ne pas se représenter.
La crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons est particulièrement difficile et inquiétante pour nos commerces, elle perturbe le fonctionnement des activités de nos associations et empêche les rassemblements communaux ; pas de réservations de salles, pas de repas pour nos aînés pas de traditionnels vœux de la municipalité, ...
Au cours de l'année écoulée ce terrible virus a volé des vies, brisé des familles, décimé les résidents des EHPAD, il a cassé nos relations entre amis, imposé des contraintes à nos sorties. Le respect des gestes barrières nous a obligé à réinventer les fêtes.

Je tiens à remercier l'équipe municipale, les agents communaux et les enseignants qui ont œuvré pour la pérennité des services scolaires dans ce contexte difficile.

Malgré tout, durant cette année écoulée, plusieurs réalisations ont pu voir le jour, et au delà de ces investissements nous avons veillé au bon déroulement des affaires courantes et ce bulletin municipal est là pour vous en dresser le bilan.

Malgré cette pandémie, ne perdons pas le goût de vivre et d'entreprendre, gardons l'espoir de retrouver des jours meilleurs qui nous permettront à nouveau de nous réunir nombreux.
Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2021. Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

André Poncet

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE 2
INFOS PRATIQUES.....14
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....16
ENVIRONNEMENT.....20
TOURISME ET LOISIRS...21
VIE ASSOCIATIVE.....22
COMMERCE ET ARTISANAT.....32

Bulletin municipal
Commune de Boisset
Édition 2021

DIRECTEUR DE PUBLICATION
André Poncet

CRÉATION GRAPHIQUE
MISE EN PAGE
Henri Legay

PHOTOGRAPHIES
Gérard Gerphagon
Henri Legay
André Poncet
Jean-Michel Pouzet

IMPRESSION
Création Graphique de l'Ondaine

Boisset
Village de Haute-Loire

ÉTAT CIVIL

Naissances

Victor, Félix FOURNERIE,
04 mars au Puy en Velay

Darwin, Simon, James
LANDES AGOSTINI,
23 mai à Beaumont (Puy de Dôme)

Florine BREUIL
05 octobre à Firminy

Mariages

Denis ROCHE et Isabelle KOVACIC
29 février 2020

Laurent Joseph Marx MAYER et
Alexandra Sophie PATRIS
25 juillet 2020

Décès

Commune

Roger GAGNAIRE	le 17 mars
Juliette AULAGNE	le 25 mai
Paul GIRAUDON	le 9 juillet
Chantal ANDREU	le 6 aout
Yvette BUFFERNE	le 25 septembre

Hors commune

Francine GALIERA
Vincent MANEY
Josy GIRY
Marie AUBERT
Zélie COULADÈZE

Les élections municipales ont eu lieu les 15 et 22 mars 2020. Les nouveaux élus tiennent à remercier les électrices et électeurs qui leur ont accordé leur confiance pour ce nouveau mandat.

Le nouveau conseil municipal est officiellement en place depuis le mardi 26 mai. Lors de sa séance, il a désigné les participants aux différentes commissions communales, vous en trouverez le détail ci-dessous.

Stéphane Laurençon
Premier adjoint
Commissions
Finances
Événementiel
Urbanisme

André Poncet
Maire

Gérard Breuil
Deuxième adjoint
Commissions
Finances
Événementiel
Urbanisme

Gérard Bayle
Conseiller
Commissions
Culture
Bâtiments - Patrimoine
Tourisme

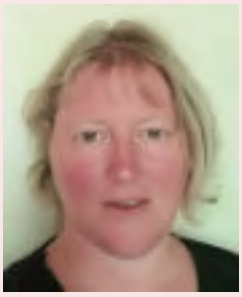

Myriam Bourgin
Conseillère
Commissions
Services à la population
C.C.A.S.
Événementiel

Denise Boutin
Conseillère
Commissions
Services à la population
C.C.A.S.
Culture

Lucien Brun
Conseiller
Commissions
C.C.A.S.
Événementiel
Urbanisme
Bâtiments - Patrimoine

David Capdevielle
Conseiller
Commissions
Finances
Urbanisme
Bâtiments - Patrimoine

Laurie Coudert
Conseillère
Commissions
Services à la population
Événementiel
Communication
Tourisme

Henri Legay
Conseiller
Commissions
C.C.A.S
Culture
Communication
Tourisme

Marie-Laure Petiot
Conseillère
Commissions
Finances
Bâtiments - Patrimoine
Communication

LES FINANCES

Fonctionnement

Dépenses

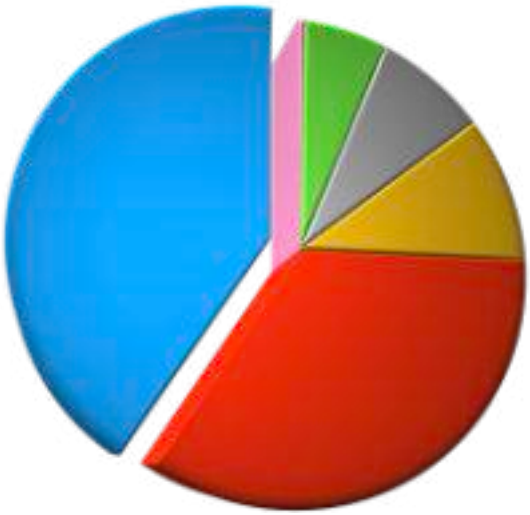

- Charges de personnel.....130 980 €
- Charges à caractère général.....111 100 €
- Autofinancement.....33 415 €
- Autres charges.....26 245 €
- Charges financières.....19 000 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections .....1 381 €

Recettes

- Impôts et taxes.....137 000 €
- Dotations subventions.....77 998 €
- Autres produits de gestion.....62 220 €
- Produit des services.....26 903 €
- Travaux en régie.....15 000 €
- Atténuation de charges.....3 000 €

Investissement

Dépenses

- Immobilisations en cours.....120 199 €
- Capital des emprunts.....58 350 €
- Immobilisations corporelles.....29 200 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections .....1 381 €
- Résultat antérieur reporté.....9 830 €

Recettes

- Subventions.....74 600 €
- Dotations fonds divers .....66 283 €
- Produits de cession.....56 250 €
- Autofinancement.....33 415 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections .....1 381 €
- Emprunts.....650 €

LES INVESTISSEMENTS 2020

La plus grande partie du budget de la commune est consacrée à des travaux de voirie.

Des réfections de voies avec goudronnage enrobé ont été effectuées sur différents secteurs de la commune pour un montant de TTC de 50 433 €.

Voie communale de La Rochette
Les fortes pluies du 12 juin 2020 ont provoqué un affaissement de la chaussée, entrainant des travaux pour un montant TTC de 12 066 €.

Curage des fossés 648 € TTC

Travaux de reprofilage des chemins ruraux 2407 € TTC.
Travaux de remise en forme sur voies communales dit "travaux de point à temps"*
Ces travaux ont été effectués par les employés communaux et des jeunes de la commune dans le cadre du contrat "'emploi jeunes".

*Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule. Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'employé répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité.

Travaux de renforcement du pont de "la Planche" ; le tablier était en mauvais état.

LES INVESTISSEMENTS 2020

Toilettes publiques

Les toilettes publiques situées à coté de la mairie n'étaient plus aux normes. Elles ont été remplacées par un bloc sanitaire autonettoyant répondant aux normes d'hygiène et sécurité ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite pour un montant TTC de 25 800 €.

Four à pain de La Faye

Les travaux de réhabilitation du four à pain de la Faye (toiture et voûte du four) commencés en 2019, ont été achevés pour un montant TTC de 5 000 €.

Bâtiments communaux locatifs

Différents travaux d'entretien ont été effectués sur les bâtiments communaux locatifs avec en particulier l'isolation de combles, sous rampant ou par soufflerie, et ce, en ce qui la concerne, pour un montant de 563 € grâce à la prime d'état.

Décorations de Noël

Deux traversées de rue ont été achetées pour remplacer les anciennes très énergivores, pour un montant TTC de 1 130 €.

Signalisation

De nouveaux panneaux de signalisation ont été installés pour un coût de 755 €

L'École

Face à la crise sanitaire et pour respecter le protocole imposé, le lavage et la désinfection des mains des élèves prennent beaucoup plus de temps.
La municipalité a donc pris la décision de rajouter des lavabos supplémentaires pour un montant de 1048 € et des travaux de réaménagement du local de plonge et du stockage de la vaisselle se sont avérés nécessaires dans la salle communale.
Une isolation a été posée au dessus de salles de classes afin de réduire les coûts de chauffage.
Un règlement de cantine a été rédigé entre la mairie et le restaurant "l'éveil des délices" qui assure la fourniture quotidienne des repas de l'école.
Ce règlement a été adressé aux parents des élèves.
Pour rappel, la commune participe à hauteur de 1,56 € sur un coût total de 4,20 € pour chaque repas pris par les enfants.
La commune, en partenariat avec la région assure le ramassage scolaire. Ce service est actuellement gratuit pour les familles utilisatrices.

LES PRÉVISIONS 2021

Sécurisation de la traversée du bourg

Suite à plusieurs plaintes concernant la vitesse excessive de certains conducteurs sur la D24 dans la traversée du bourg, la municipalité a mandaté le service ingénierie du département pour étudier la mise en sécurité du site.
Des comptages routiers et des mesures de vitesse ont été effectués aux entrées du bourg. Divers scénarios d'aménagement ont été étudiés et l'installation d'écluses aux entrées nord et sud a été retenue. Une demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été déposée auprès des services de l'état.

Voirie

Poursuite des travaux de réfection de voie avec goudronnage enrobé.

Mise en place de l'adressage

Dénomination des voies et attribution des numéros aux maisons sur l'ensemble de la commune. La mission à été confiée aux services de la poste pour accompagner les conseillers chargés du projet dans leur démarche. Audit, rapport méthodologique et conseils, puis réalisation du plan d'adressage.

Chapelle de Chaumont

Les travaux de rénovation de la chapelle de Chaumont sont effectués par des bénévoles du village et la commune finance les fournitures.

École

Tous les chéneaux sont en très mauvais état et devront être changés.

Chapelle Saint-Roch

Suite à des entrées d'eau importantes au niveau des vitraux, une étanchéité totale est à prévoir.

Local technique communale

Suite au cambriolage du local technique le 7 novembre 2020 des travaux de sécurisation vont être effectués. Le vol concerne tout le matériel de jardinage et l'outillage électro-portatif pour un préjudice de 4 600 €.
Ce matériel devra être remplacé.

Épicerie associative

Une épicerie associative va ouvrir à Boisset ; la commune met le local situé près de l'église à disposition et finance les travaux d'aménagement.

Épicerie
ASSOCIATIVE

Petit patrimoine

Depuis février 2020, une équipe de bénévoles a entrepris la rénovation de la chapelle de Chaumont. Le chantier a pris un peu de retard à cause de la crise sanitaire, mais après rebouchage des fissures, nettoyage des murs,…la chapelle est aujourd'hui prête à être repeinte (voutes et murs). Du lambris sera posé en soubassement et l'électricité a été installée.
La commune et une subvention de la région financent entièrement les fournitures (enduits, peintures, lambris, restauration des reliquaires,...), la main-d'œuvre étant fournie par les bénévoles.

Journée du patrimoine

Le 19 septembre 2020 la pluie n'a pas découragé la vingtaine de participants venus assister à la découverte de l'ermitage de Chaumont.
Une présentation passionnante de son histoire a été faite par Monique Aubert d'Usson-en-Forez.
Un grand merci à Mme. et Mr. Dugelet, les propriétaires actuels pour leur acceuil lors de la visite du bâtiment.
L'après-midi s'est poursuivie avec la visite du barrage de Passouirat commentée par André Poncet.

Une épicerie associative pour Boisset

La commune de Boisset est une petite commune rurale de 352 habitants, 500 en saison estivale.
Elle n'a plus aucun commerce proposant de l'épicerie, ce service notamment pour les personnes âgées est pourtant essentiel, en effet les questions de mobilité sont prégnantes avec aucun service de transport présent sur le secteur.
Il a donc été décidé de créer une épicerie associative.
L'objectif de ce projet est d'une part de proposer aux habitants un service de fournitures de première nécessité que ce soit en produits frais ou épicerie générale, d'autre part de mettre en place un lieu de lien social en dynamisant la vie au cœur de la commune et ce en s'appuyant sur des bénévoles.
Les produits proposés seront en priorité locaux,
La commune met à disposition un local communal, finance les travaux nécessaires, l'agencement et la fourniture électrique et eau.
Ce local d'une superficie d'environ 25 m² au cœur du bourg doit être aménagé et les matériels de présentation et de conservation des produits sont à acquérir.
Tenu par les bénévoles de "l'association des marchés d'été" ce lieu se veut un rendez-vous des habitants ou chacun pourra adhérer à l'association mais ou l'adhésion ne sera pas obligatoire pour être client.
Ce projet doit rendre un service de proximité aux habitants et estivants. Il permettra de renforcer l'attractivité touristique (village vacance, gites, résidences secondaires.).
A l'échelle communautaire, il s'agit de mailler le territoire en commerce de proximités

Groupe photo de Boisset

Nous sommes un petit groupe de photographes amateurs (une petite dizaine) de Boisset, Tiranges et Chomelix.
Notre but est de travailler ensemble pour nous améliorer en technique, cadrage, esthétique, utilisation de logiciels de retouche photo (Gimp, Photoshop, Dartable, ….).
Nous utilisons des appareils photos numériques de marques diverses.
Chaque membre du groupe à ses sujets d'intérêt et nous essayons d'organiser les sorties en conséquence.
Les membres sont libres de venir aux réunions ou de participer aux sorties, il n'y a pas de contraintes.
Nous nous réunissons pour parler photos, pour organiser nos sorties et des expositions.
En 2020, nous sommes allés au Puy-en-Velay et à Chalencon.
Il est prévu d'aller à Craponne prendre des photos le matin, une sortie au château d'Artias et une sortie "photos d'arbres".
Nous avons en projet de rencontrer des photographes afin qu'ils viennent nous parler de leur art.
En 2021 nous espérons réaliser plusieurs expositions.
Suite aux confinements nous avons fait peu de sorties et de réunions, nous avons travaillé chacun de notre coté et nous espérons que 2021 nous sera plus favorable.

Si vous êtes intéressé(e)s par notre groupe ou la réalisation d'un reportage photos, n'hésitez pas à nous contacter.

Jean-Michel Pouzet
jmpouzet43@gmail.com
Tél. 06 51 87 24 09

Départ de la directrice de l'école Élise Grudzien

À la fin de l'année scolaire 2019/2020 Élise Grudzien a quitté la direction de l'école de Boisset.

Auparavant enseignante à l'école de Pinols (43), Élise a été affectée à Boisset à la rentrée de septembre 2011 où, à son arrivée, elle a pris la direction de l'école, responsable de la classe primaire puis de la maternelle.

Ces neuf années de présence ont marqué son dévouement au service de l'éducation des enfants. Nous la remercions pour l'excellence de son travail, son sérieux et son autorité toujours distillée avec souplesse et tout particulièrement pour les cordiales relations qu'elle a su entretenir avec la municipalité.
Nous lui souhaitons bon vent à l'école de Malerevers où elle a pris ses fonctions à la rentée 2020.

Actualité paroissiale

L'ensemble paroissial de la Sainte famille de l'Ance à l'Arzon s'est retrouvé le samedi 29 août dans la cour du collège Notre Dame pour dire au revoir aux Pères Patrice Missonnier et Pierre Besson et accueillir leur nouveau pasteur le Père Jérôme Tran. Les 17 clochers étaient bien représentés avec notamment la présence de plusieurs maires et élus municipaux.
Le Père Patrice Missonnier a été nommé à Monistrol-sur-Loire et l'Abbé Pierre Besson à Saint-Julien près Brioude.
Ils sont remplacés par le Père Jérôme Tran qui vient de Langeac. Le Père Jérôme est secondé par le Père François Lefort, le Père Jean Baylot et Henri Salet diacre permanent.

Des élus de la Région à Boisset

Le 22 juin, rencontre à la salle polyvalente avec Madame La député Isabelle Valentin et Caroline Di Vincenzo conseillère régionale.
Présentation sur les aides et la politique régionale et actions en soutien aux commerces ruraux.

Le 17 juillet rencontre à la salle polyvalente avec Blandine Proriol et Joseph Chapuis conseillers départementaux.
Débat sur le financement des projets des collectivités locales, budget départemental.

Un chèque pour l'école

La fondation "Landestini" et l'association "les arts du plateau" ont remis un chèque à la directrice de l'école publique pour abonder la caisse de la coopérative scolaire. Cette remise fait suite à la conférence sur le climat organisée en 2019 par les deux associations. À cette occasion une collecte avait été organisée, et c'est le fruit de cette collecte qui a été offert à l'école. Cet argent servira à financer en partie les projets en cours comme notamment l'achat d'une serre qui sera installée dans le jardin attenant à l'école pour initier les enfants au jardinage.

LE C.C.A.S.

Suite aux élections municipales, le bureau du Centre Communal d'Action Sociale, a été renouvelé.

Il est composé de cinq membres issus du conseil municipal :

- André PONCET
- Lucien BRUN
- Myriam BOURGIN
- Denise BOUTIN
- Henri LEGAY

Quatre membres hors conseil

- Gérard GERPHAGNON
- Mireille JULIEN
- Odile PONCET
- Jeanine THIVILLIER

Les actions du C.C.A.S. en 2020 :

• Crise sanitaire oblige, le repas des anciens n'a pu avoir lieu, mais a été remplacé au choix par un bon-repas à valoir à "l'Éveil des Délices" ou un panier gourmand.

• Le concours des maisons fleuries, avec la participation d'une vingtaine de candidat(e)s, s'est cloturé par la remise des prix à la salle polyvalente.

• Le 18 octobre Monique et Alain Paillet se sont vus remettre la médaille de la famille à l'occasion de leurs noces d'or.

Des jeux collectifs (cages de foot, paniers de basket, quilles) ont été offerts à l'occasion de l'arbre de Noël de l'école de Boisset.

LA COMMUNICATION

La nouvelle équipe municipale s'est donnée pour objectif de vous informer régulièrement des évènements qui animent la vie de notre commune tout au long de l'année. Pour cela elle s'est dotée de nouveaux moyens de communication en complément des existants.

Un bulletin papier trimestriel "Les échos de Boisset" en complément du bulletin annuel pour vous tenir au courant de l'actualité de votre commune tout au long de l'année.

Un nouveau site internet entièrement repensé et remis à jour, plus moderne et plus clair pour lequel nous comptons sur votre contribution.

illiwap

" Illiwap " une application téléchargeable gratuitement qui vous permet de recevoir au quotidien toutes les informations utiles à connaître, vigilances, alertes, informations citoyennes, actualités de la commune, en moins de 2 minutes sur votre smartphone.

Boisset

Village de Haute-Loire

Un nouveau logo pour notre commune que vous avez déjà pu retrouver sur "les échos", internet et "illiwap".

OPÉRATION DÉCLIC EMPLOI

Un partenariat entre la municipalité de Boisset, la mission locale d'Yssingeaux et la société Manpower, permet aux jeunes d'initier une approche du monde du travail en leur proposant une première expérience professionnelle rémunérée, à travers un investissement pour la commune.

Divers travaux ont été effectués, encadrés par les agents communaux.
Les jeunes fonctionnent en binôme lorsque c'est possible.
Les travaux réalisés concernent :
• le nettoyage et l'arrosage des fleurs
• l'entretien des bâtiments communaux (ponçage - peinture)
• des travaux de voirie (enrobé à froid sur les voies communales).

Un adjoint est responsable des agents communaux et une conseillère assure la relation entre Manpower et la municipalité ; elle contrôle le bon déroulement des opérations en étant attentive à la ponctualité des ados et à la prévention des risques.

6 jeunes ados de 16 à 18 ans se sont inscrits cette année à l'opération "Déclic emploi".

ACTION JEUNES

Comme chaque année la municipalité participe à hauteur de 50 € au coût du permis AM (scooter) pour les jeunes de la commune agés de 14 ans.Un des parents les accompagne afin qu'ils puissent se rendre à Ternay, au centre de formation PERCIGÔNE*, partenaire de cette action.
Cette années 2 jeunes de Boisset ont pu bénéficier de cette aide.

*Percigone est une piste fixe ouverte en 2002 par le club motocycliste de la police nationale à Ternay (69) qui peut accueillir une vingtaine d'élèves par session de formation.

L'ÉCOLE

En cette année scolaire 2020/2021, l'école publique de Boisset compte 49 élèves de la maternelle à l'élémentaire. Ainsi, les classes de maternelle/CP et de CE/CM accueillent respectivement 24 et 25 enfants. Au retour des vacances de Noël, 2 nouveaux élèves de toute petite section complèteront les effectifs.

L'équipe enseignante a connu quelques changements pour cette nouvelle année scolaire. En effet, Monsieur Matthieu Balayn effectue le remplacement de Madame Elsa Berthéol auprès de la classe de maternelle/CP. De son côté, Madame Armelle Varnier s'occupe désormais de la classe des CE/CM et de la direction. Les deux enseignants sont appuyés par l'aide précieuse de Madame Mélanie Perbet, l'ATSEM qui intervient auprès des élèves de maternelle, ainsi que de Madame Françoise Mercoeur, employée municipale. Pour compléter l'équipe, Madame Blandine Andreu et Madame Michelle Bufferne accompagnent spécifiquement les élèves à besoins particuliers.

Avec le contexte sanitaire de cette année, les activités de l'école ont quelque peu été chamboulées. Cependant, différents projets ont quand même pu être mis en place. Par exemple, la classe des CE/CM a suivi un cycle natation au centre aquatique de l'Ozen et à partir de février, les deux classes bénéficieront chaque semaine de la venue d'une intervenante en musique.

De plus, les projets initiés l'année précédente autour du développement durable et du respect de l'environnement sont poursuivis. Cette année, une serre sera montée afin d'initier les élèves au plaisir du jardinage.
Pour son engagement écologique, l'école de Boisset a d'ailleurs obtenu une labellisation École/Établissement en Démarche de Développement Durable (E3D) décernée par l'Académie.

D'autre part, grâce à l'Association "Dynamique et Avenir" et au CCAS, les enfants ont trouvé de nombreux cadeaux au pied du sapin de Noël. Livres, goûters et jeux collectifs ont été partagés à cette occasion. Que ces deux partenaires en soient ici, encore une fois, chaleureusement remerciés.

Enfin, les enseignants remercient la mairie pour son soutien indéfectible et tout particulièrement M. le maire, qui sait toujours leur apporter une écoute attentive et des réponses adéquates.

Suite à la mutation d'Élise Grudzien à l'école de Malrevers et au congé maternité dElsa Berthéol, l'école de Boisset a vu son équipe enseignante entièrement renouvelée.
Nous souhaitons donc une excellente intégration à leurs successeurs, Madame Armelle Varnier, directrice, et Monsieur Mathieu Balaynon, professeur des écoles.

La mairie

Tél. : 04 71 61 32 66
mairie.boisset@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture
Lundi 9 h - 12 h
Mardi 14 h - 18 h
Jeudi 9 h - 12 h
Samedi 14 h - 16 h

La bibliothèque

Horaires d'ouverture
Mardi
École maternelle 9 h - 10 h
École primaire 10 h - 11 h
Samedi
Tout public 14 h - 16 h

La santé (au plus près)

Médecin
Docteur Ivan Pérouse
Saint-Pal-de-Chalencon
Tél. : 04 71 61 32 25

Assistante sociale
Murielle Chautard
sur rendez-vous
Tél. : 04 71 75 61 00

Pharrmacie
Pérez - Desbrun
Saint-Pal- de-Chalencon
Tél. : 04 71 61 30 49

Pompiers

le 18 ou le 112

Tarifs communaux

Location salle polyvalente

Mariage commune	220 €
Mariage extérieur commune	510 €
Repas familiaux commune	110 €
Repas familiaux extérieurs commune	260 €
Boums jeunes commune	120 €
Bals associations extérieures commune	160 €

Location salle communale

Repas familiaux commune	60 €
Boums jeunes commune	110 €
Utilisation extérieure commune	150 €
Réunions associations	Gratuit

Concession cimetière 510 €

Colombarium 510 €

Cantine scolaire

Coût : 4,20 € - Participation communale : 1,56 €
Participation parentale : 2,64 €

Le personnel communal

Ecole	Aide maternelle	Mélanie Perbet
	Agent de service	Françoise Mercœur
Transport	Chauffeur	Bernard Brun
Services Administratifs	Secrétaire de mairie	
	Adjoint administratif	Murielle Bouillon
Services techniques	Agent technique	Bernard Brun
	Agent technique	Cédric Dérail
	Agent de service (nettoyage salle polyvalente)	Bernard Deschamps

Inscriptions des enfants à l'école et au ramassage scolaire

Les parents concernés sont priés de bien vouloir se présenter en mairie munis de leur livret de famille.

Carte d'Identité

Mairies de Craponne-sur-Arzon ou Monistrol-sur-Loire (gratuite et valable 15 ans)

• Acte de naissance intégral, de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance)
• Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone eau...)
• Deux photos d'identité récentes
• Ancienne carte d'identité
• Déclaration de perte ou de vol
• En cas de divorce, copie du jugement
La demande se remplit en mairie et la présence du demandeur est indispensable pour les signatures et l'empreinte. Il est possible de faire une pré-demande en ligne http://predemande-cni.ants.gouv.fr
Pour un mineur la présence du représentant légal est obligatoire.
Délai d'obtention : un mois mini

Passeport

Mairies de Craponne-sur-Arzon ou Monistrol-sur-Loire (valable 10 ans et 5 ans pour les mineurs)

• Acte de naissance
• Ancien passeport
• Un justificatif de domicile (moins de 3 mois)
• Timbre(s) fiscal(aux)
• Pour les mineurs de moins de 15 ans pas de timbre fiscal. Les enfants n'apparaissent plus sur le passeport des parents, ils ont leur propre passeport.
Délai d'obtention : un mois mini

PACS

Dans la mairie de sa commune

• Convention de PACS
• Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité
• Acte de naissance
• Pièce d'identité

Inscription sur la liste électorale

Avoir 18 ans et être Français

• Ancienne carte d'électeur
• Carte d'Identité en cours de validité ou Livret de famille
• Un justificatif de domicile
Les inscriptions se font au fil de l'année

Légalisation de signature

Cette formalité est souvent demandée par les notaires.
Vous devez vous présenter en mairie, muni de votre carte d'identité avec le document à signer.
Le document est signé en présence du maire ou d'un des secrétaires.
Le maire atteste ensuite que c'est bien votre signature.

Recensement militaire

Les filles et les garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16e anniversaire.
Ils doivent se munir :
• du livret de famille de leurs parents
• de leur carte d'identité
La mairie leur remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement, (aucun duplicata ne peut être délivré par la mairie).
Cette attestation leur sera réclamée pour les examens (C.A.P., B.E.P., B.A.C...), le permis de conduire et même pour la conduite accompagnée.

Créée le 1er janvier 2017, la Communauté de communes "**Marches du Velay Rochebaron**" est née de la fusion des communautés de communes des Marches du Velay et de Rochebaron à Chalencon.
Son siège est fixé à Monistrol-sur-Loire.
Elle regroupe 14 communes : *Bas-en-Basset, Beauzac, Boisset, La Chapelle d'Aurec, les Villettes, Malvalette, Monistrol-sur-Loire, Saint-André de Chalencon, Saint-Pal de Chalencon, Saint-Pal-de-Mons, Sainte-Sigolène, Solignac-sous-Roche, Tiranges et Valprivas.*
Elle est située dans le département de la Haute-Loire et la région Auvergne-Rhône-Alpes.
Elle est traversée par l'axe routier le Puy – Saint Etienne, ville dont elle est distante de 30 kilomètres.
Le territoire des Marches du Velay Rochebaron compte 30 118 habitants et connaît, dans l'ensemble, une forte poussée démographique.

Pour mener à bien ses missions, la Communauté de Communes est administrée par le Conseil Communautaire.
Cette assemblée délibérante, composée de 45 délégués se réunit régulièrement pour délibérer sur les sujets relatifs à l'intercommunalité.

Le Président, 8 Vice-Présidents et 5 conseillers délégués forment le Bureau Communautaire, organe exécutif de la Communauté de communes. Il examine les dossiers et prépare l'ordre du jour des conseils communautaires.

Le 18 juillet Xavier Delpy, maire de Saint-André de Chalencon, a été élu nouveau président de la communauté de communes.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
2020 - 2026

Paul
URGIN BAREL

Christianne
FAVIER

Françoise
GUILLOT

Alain
SAEZ

BEAUZAC

Pierre
ETEOCLE

Jeanine
GESSEN

Céline
LAMBERT

T

Sandrine
CHAUSSINAND

Mathieu
FREYSSENET
PEYRARD

Jean-Pierre
GIRAUDON

Luc
JAMON

Valérie
MASSON
COLOMBET

Christelle
MICHEL
DELEAGE

Christine
PETIOT

TE SIGOLÈNE

ohine
NNET

Adeline
BRUN

Yves
BRAYE

Jocelyne
DUPLAIN

Isabelle
GAMEIRO

Antoine
GERPHAGNON

Didier
ROUCHOUSE

rre
UN
égué
nces Prospectives
ristian
OLLANGE
égué
mmerce de proximité

LES VILLETTES

Cécile
PICHON

LA CHAPELLE D'AUREC

Caroline
DI VINCENZO

SAINT PAL DE MONS

Sandrine
ARNAUD

Jean-François
CONVERS

SAINT PAL DE CHALENCON

Denise
MAISONNEUVE

PROGRAMME HABITER MIEUX

Pour tout renseignement

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Solhila Haute-Loire
77 rue du Faubourg St-Jean
43000 Le Puy-en -Velay
contact.hauteloire@soliha.fr
04 71 09 14 07

Le programme "habiter mieux" concerne des aides financières pour réaliser des travaux d'amélioration thermique.

La communauté de communes Marches du Velay / Rochebaron et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H) poursuivent cette opération dans la durée depuis 2011, dans le cadre d'un contrat d'engagement local.
Sont concernés les propriétaires occupants dont les ressources sont modestes et qui projettent de faire réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur résidence principale.
Ces travaux doivent permettre une amélioration thermique d'au moins 25% et concernent majoritairement le remplacement de chaudière vétuste et l'isolation thermique des plafonds et des murs.
Des permanences sont organisées pour rencontrer des conseillers dans les principales agglomérations de la communauté de communes des Marches du Velay / Rochebaron.

Permanences "Habiter mieux" économies d'énergie pour l'année 2021

Le jeudi	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
C.C.A.S. Ste. Sigolène 11 h 00 à 12 h 00 Le Chateau Monistrol sur Loire 14 h 00 à 15 h 00	14	11	11	15	20	17	15	16	14	18	16
Mairie Beauzac 9 h 30 à 10 h 30	14				20			16			
Mairie Chapelle d'Aurec 15 h 30 à 16 h 30		11				17			14		
Mairie Saint-Pal de Mons 15 h 30 à 16 h 30			11				15			18	
Mairie Les Vilettes 15 h 30 à 16 h 30				15							16

Le mercredi	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Bas-en-Basset 10 h 30 à 12 h 00	27	24		28	27		28		27	24	
St-Pal-en-Chalencon 14 h 00 à 15 h 00			24			30		29			

PROJET DE TERRITOIRE

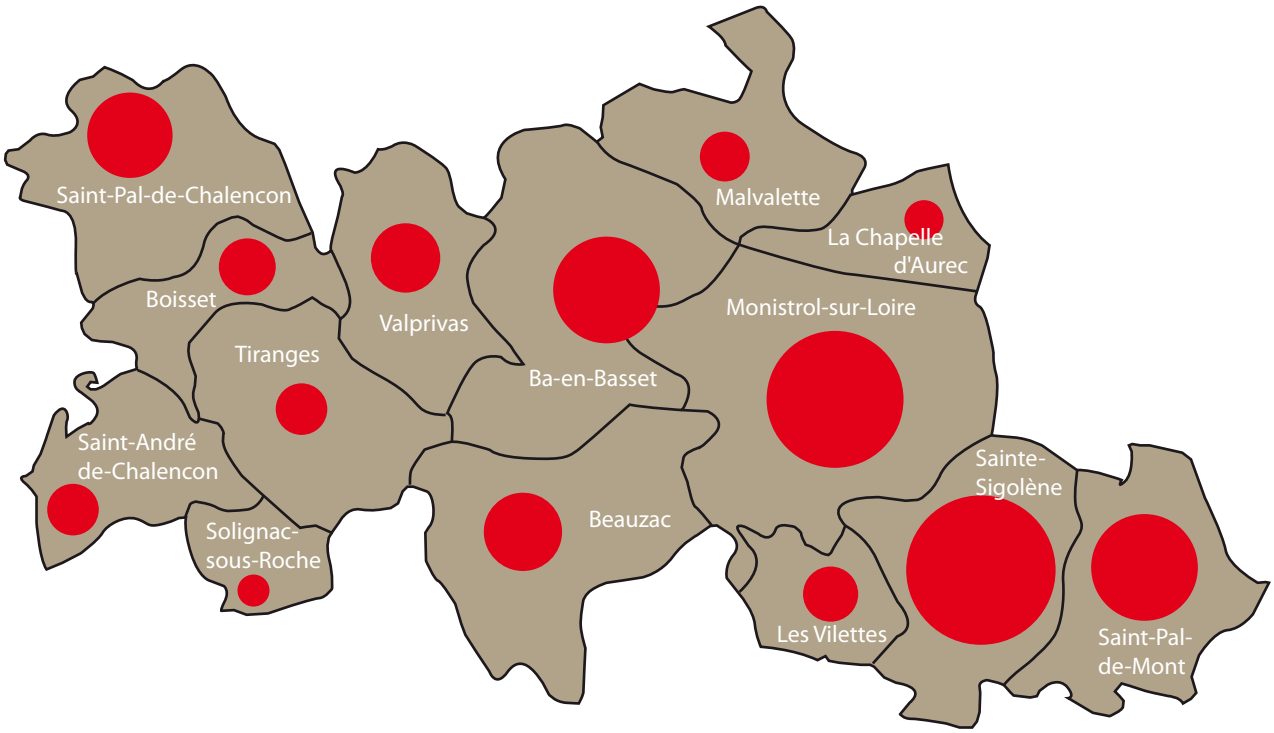

Le 10 septembre 2020 les maires des 14 communes de la Communauté de Commune Marches du Velay / Rochebaron se sont réunis en séminaire dans la salle polyvalente de Boisset dans le cadre du "Projet de territoire 2020 - 2026".

Le projet de territoire est un document stratégique qui précise les projets concrets à court, moyen et long terme pour atteindre des objectifs définis collectivement, sur la base d'un diagnostic de territoire. Le projet de territoire sert de support aux politiques publiques conduites par la collectivité.

Le séminaire de Boisset avait pour thème "Cadrage du projet et diagnostic territorial"

LES BONNES PRATIQUES DU TRI DES DÉCHETS

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution.
Pas de panique pour faire le tri. Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et pour votre famille.

3 règles d'or et 2 astuces pour un tri facile

REGLE n°1 / Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans le bac de tri.
• Les emballages en acier et aluminium : canette, boite de conserve, aérosol, ...
• Les emballages en papier et carton : boite de céréales, de gâteaux, ...
• Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe, de jus de fruit, ...
• Tous les journaux et revues débarrassés de leur film plastique.

REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri.
• Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, bouteille d'huile, ...
•Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac.

REGLE n°3 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre
•Je trie toute les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre.
• La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

ASTUCE n°1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider
ASTUCE n°2 / Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés

Que faire des masques usagés ?

Il est formellement interdit de jeter les masques chirurgicaux usagés sur la voie publique et encore moins dans la nature car ils sont constitués de matériaux polluants et non biodégradables. Pour la sécurité de tous et particulièrement celle du personnel de collecte, il est impératif de jeter les masques usagés et les mouchoirs souillés dans de sacs correctement fermés qui seront déposés dans les poubelles grises.

ISOLEZ: ÉCONOMISEZ

Grace à la participation financière gouvernementale pour les économies d'énergie, l'isolation des combles de tous les bâtiments communaux de Boisset à été réalisée pour un coût final de 563 €.

Gymnastique

Le jeudi de 10 h à 11 h.
le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30
Salle Communale et salle polyvalente

Pêche à la carpe

À l'Etang du Péché
suivant saison - tél. 06 18 62 20 32
ou 06 52 42 44 87

Pour les balades

- 32 kms de chemins de randonnées balisés
- Chemin de découverte (Sentier de l'Ermite) 8.5 kms et 6.5 kms
- 18 chemins labellisés RESPIRANDO
- Circuits V.T.T respirando
- Topo guides disponibles en mairie

Pour les enfants

- Village Perché, 5 cabanes, espace ludique
- Cabane pour les enfants devant la bibliothèque
- City Stade sur le terrain du Breuil
- Une aire de loisirs

Pour les juniors

Une salle mise à disposition
de la « Junior Association »

Pour les ainés

Rencontres tous les jeudis après-midi
à la salle communale (jeux divers, billard)

Pour vos séjours

- Un gîte rural, "Le peuplier" - Chaumont (Boisset)
- Un gîte rural - Le Ponteil (Boisset)
- Un gîte rural - La Faye (Boisset)
- Gîte rural Nathi - Boisset
- Dix chalets pour 4 à 6 personnes

Points infos tourisme

- Commerces de Boisset
- Mairie

Office du tourisme

Marches du Velay Rochebaron
14 faubourg Carnot
43 120 Monistrol-sur-Loire
Tél. : 04 71 66 03 14
www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

LES ASSOCIATIONS DE BOISSET

Organismes	Responsables
A.C.C.A.	Jean-Marc Sallanon
Anciens combattants	Claude Thivillier
Club de la Bonne Entente	Chantal Bayle
Comité des Fêtes	Yannick Ollier
L'Envol des Jeunes	Corentin Brancier
Donneurs de sang	Thierry Provost
Dynamique et Avenir de Boisset	Frédéric Cessiecq
Les Joyeux Lurons	Thomas Peyron
Association des Marchés d'Été	Laurie Coudert
Syndicat Agricole	Sylvain Peyron
Quad Plaisir des 3 Vallées	Vincent Bufferne
Les Têtes en L'air	Marion Chapelon
Brocatoc	Marie-Laure Jasserand
A.D.M.R.	Geneviève Dantony
Les Arts du Plateau	Denise Boutin
ONG LanDestini	Fanny Agostini - Henri Landes

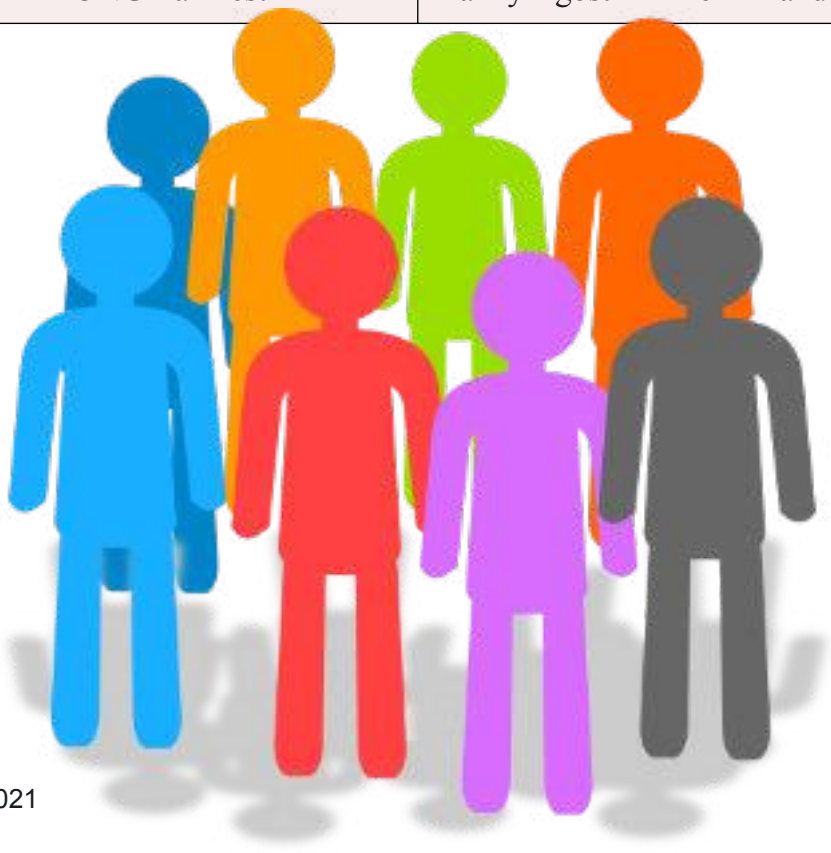

L'A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée

J'ai le grand plaisir de vous présenter au nom de l'association de chasse de Boisset et en mon nom, nos meilleurs vœux pour 2021. Santé et bonheur à vous et à tous ceux qui vous sont chers surtout en cette période.

Cette année a été particulièrement difficile : la crise sanitaire, le confinement, le déconfinement, le changement de réglementation, aucune manifestation n'a pu se dérouler (ball-trap, repas…).

Même notre passion a été impactée par des changements de dernière minute : fermeture de chasse, battue organisée en dernière minute avec toutes les consignes et règles sanitaires à respecter, etc…Les chasseurs sont restés mobilisés, vigilants et surtout solidaires et je les remercie.
Sans ces regroupements nous nous apercevons que l'isolement se crée de plus en plus.

Pour l'instant nous ne pouvons pas programmer de dates de manifestations pour 2021; tout est en attente.Si les regroupements sont autorisés, le 28 février 2021 nous effectuerons comme d'habitude, notre concours de belote.
J'espère que cette nouvelle année va pouvoir nous permettre de tout remettre en place et de pouvoir tous nous réunir.

Jean-Marc Sallanon

A.D.S.B.
Association pour le Don du Sang Bénévole de Boisset - St.-Pal - Tiranges

L'année 2020 aura été une année bien compliquée pour beaucoup, cependant les donneurs de sang sont restés mobilisés :
36 donneurs à Tiranges, 64 à Saint-Pal et le 30 avril à Boisset, en plein confinement, les étudiants revenus chez eux, ont permis de compenser l'absence des plus de 60 ans qui n'étaient pas autorisés à donner, 42 contre 41 en 2019.
Rappels des conditions requises pour donner son sang :
L'âge minimum est de 18 ans, la limite d'âge étant de 70 ans révolus et il est nécessaire de peser plus de 50 kg.
Collectes prévues en 2021 :
Le jeudi 21 janvier
de 9h30 à 12h00 à Tiranges
Le mardi 13 avril
de 9h30 à 12h00 à Boisset
Malgré les demandes réitérées pour fixer la collecte au premier vendredi d'août, l'E.F.S. a retenu la date du vendredi 13 août de 9h30 à 12h30 à Saint-Pal-de-Chalencon

Même quand on vient en famille on respecte les distances !
Un père et sa fille lors de la collation à Boisset

Pour le bureau de l'ADSB
Boisset - Saint-Pal
Tiranges

Le Président
Thierry Provost
t.provost@laposte.net

La vice-présidente
Thérèse Valentin
therese.valentin0347@orange.fr

QUAD PLAISIR DES 3 VALLÉES

Le club est heureux de compter cette année 43 adhérents, venus des trois départements limitrophes : Loire, Haute-Loire, et Puy-de-Dôme .
Le but est toujours la convivialité, la bonne humeur et le fait de pouvoir faire des balades en groupe car ce sport peut s'avérer dangereux s'il est pratiqué en solitaire.
Nous faisons une sortie tous les deuxièmes dimanches du mois , l'été nous pique-niquons dans les bois et l'hiver nous préférons nous installer à table, au chaud dans un petit restaurant qui se trouve sur notre chemin.
En juin nous faisons une balade sur deux jours, avec nuitée en camping, grillades et rigolades.
Toutes nos randonnées sont filmées et retransmises sur youtube .
De ce fait de nombreuses personnes nous contactent pour pouvoir rejoindre notre groupe .
Nous adhérons au CODEVER qui est une association qui encadre et défend les usagés des chemins. Cette association organise "la journée des chemins" qui consiste, pour les clubs, sur un ou deux jours par ans, suivant la demande et la nécessité, à nettoyer et défricher des sentiers ou des chemins encombrés par les ronces ou la végétation surabondante.
Cette année très particulière ne nous a pas permis d'organiser de sortie au profit du Téléthon, ce que nous faisons habituellement tous les ans, l'argent collecté étant reversé pour la cause.
Il est bien évidant que l'année 2020 à été pauvre en balades et rencontres Nous avons pris l'habitude de nous retrouver très régulièrement et ce depuis onze ans maintenant.
Nous espérons tous que la situation pourra s'améliorer rapidement afin de tous pouvoir nous serrer la main et reprendre nos sorties dans ce cadre magnifique que nous offre notre belle région.

DYNAMIQUE ET AVENIR

Association des parents d'élèves

Malgré un contexte difficile cette année, nous avons pu réaliser plusieurs ventes (fleurs, chocolats, pizzas...) ce qui nous a permis de continuer à acheter diverses choses pour nos enfants comme des tricycles, des draisiennes, ainsi que des cadeaux pour noël.
Une petite serre doit être aussi achetée pour leur projet.
Je tiens encore à remercier toutes les personnes qui se sont investies ainsi que les habitants de la commune pour leur soutien permanent sans lesquels nous ne pourrions pas continuer à fournir autant de choses à nos enfants.
Merci aussi au père noël du C.C.A.S qui a laissé sous le sapin des cages de foot, un panier de basket et des ballons.
Pour ce qui est du calendrier de l'année 2021, nous aurons toujours notre vente de fleurs au mois de mai, la vente de chocolats en novembre et si les conditions sanitaires nous le permettent nous pourront reprendre notre marché de noël en décembre.
Nous vous souhaitons une meilleure année 2021 et encore merci !

ASSOCIATION LOCALE DE ST. PAL-DE-CHALENCON - BOISSET - TIRANGES

L'Association locale de l'ADMR Boisset, Tiranges, Saint-Pal-de Chalencon est présente sur les 3 communes précitées mais également sur celle de Saint-Julien-d'Ance, versant Saint-Pal. Elle fonctionne avec 13 salariés (homme et femmes) et dix bénévoles qui assurent le suivi des plannings de travail et la comptabilité.
L'association locale ADMR met en place des prestations pour répondre aux besoins des familles et des personnes de nos communes.
Elle s'engage à réaliser les interventions dans le respect de la liberté, du mode de vie et de la vie privée de ses clients-adhérents.

L'association est à disposition pour :
• l'aide au maintien à domicile des personnes âgées (ménage, aide aux repas, accompagnement pour faire les courses, petit jardinage, etc.) ;
• l'aide aux familles (naissance, problème de santé, garde d'enfants en horaire atypique) ;
• l'aide suite à des hospitalisations pour toute famille ;
• le ménage, le repassage pour toute personne (chèques Emploi Service (CESU) acceptés) ;
• le portage des repas tous les 2 jours par le service central de la fédération ;
• la pose de téléalarme FILIEN.

Durant l'année 2019, les 13 salariés sont intervenus auprès de 119 bénéficiaires sur les 3 communes pour un total de 13 052 heures et ont parcouru 36 315 kms (soit une augmentation d'heures de 5.64 %).

Cette année 2020, l'association a organisé un atelier intitulé "Alimentation" sur 4,5 journées, en partenariat avec le Conseil Départemental et la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) les 4, 10, 14 et 24 septembre. Cet atelier était animé par Isabelle Petitjean, diététicienne nutritionniste. Ces ateliers s'adressaient à toute personne de 60 ans adhérente de l'ADMR ou non et étaient gratuits. Une quinzaine de personnes des trois communes ont participé et on appris à équilibrer les repas et également à comprendre les différentes indications sur les étiquettes des produits. Elles ont aussi cuisiné des petits plats qu'elles ont dégusté en famille et ont appris le bienfait des épices pour éviter l'emploi excessif du sel et du sucre.
L'association locale ADMR adhère à la charte de qualité NOVA et se prête annuellement à une enquête interne auprès des familles et une fois tous les deux ans à une enquête externe par un cabinet indépendant.

Enfin pour cette année 2020, la gestion des plannings a été plus difficile compte-tenu du contexte sanitaire, entre les périodes de confinement, les mesures de distanciation, les différents protocoles, etc. Les personnels reçoivent régulièrement des instructions pour effectuer au mieux leur travail auprès des personnes bénéficiaires.

Association locale ADMR

Tél. 04 71 75 20 36
info.tiranges-boisset-stpal@fede43.admr.org
Permanences
les lundis de 10 h à 12 h et les mercredis de 10 h à 12 h
30 rue de la Graffière
à Saint-Pal-de-Chalencon

ASSOCIATION DES CATM ET VEUVES

Notre association compte 8 adhérents : 3 anciens combattants d'Algérie et 5 veuves. Comme chaque année nous avons participé aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre. Ces dernières se sont déroulées, crise sanitaire oblige, en présence d'un comité restreint constitué du porte-drapeau des anciens combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc, d'un représentant du Souvenir Français et des élus de la commune pour ce qui concerne celle du 11 novembre.

L'ENVOL DES JEUNES

Nous sommes une association d'adolescents composée aujourd'hui de 7 jeunes encadrés par 2 adultes accompagnants. Vous trouverez les dates de nos actions 2021 à la fin du bulletin municipal.
Nous vous remercions particulièrement pour votre soutien et votre accueil généreux et encourageant.
Faire partie de l'association L'Envol des Jeunes est pour nous tous une belle expérience de groupe mixte.
Nous invitons tous les jeunes ados de la commune de Boisset (de 11 à 18 ans) à se joindre à nous, afin de maintenir une belle énergie collective, dynamique et joyeuse.

Contact auprès du président 07 81 74 23 43

Corentin BRANCIER
Je suis le président de l'association pour la troisième année consécutive.
J'apprécie cette responsabilité et la bonne entente de notre groupe. J'espère qu'on va pouvoir réaliser quelques projets cette année 2021 avec entre autres, une randonnée de 3 jours en avril si les conditions sanitaires nous le permettent.

Fabien PETIT
Je suis le trésorier de l'association depuis 3 ans. Il est intéressant pour moi de m'investir dans cette responsabilité : nos finances se portent très bien grâce aux bénéfices de nos actions (Pizzas, crêpes, glaces, concert…).

Zoé AULAGNE Je viens de rentrer dans l'association. Je la connaissais car mon frère y était déjà. J'aime l'esprit de groupe et j'ai envie de faire de belles actions.

Clara GALLET
Entrée depuis octobre 2018 dans l'association, je suis cette année la nouvelle secrétaire de l'association. J'apprécie de faire partie de ce petit groupe mixte, très sympathique et de m'investir pour prendre part aux projets.

Mattéo GAGNAIRE
J'aime l'esprit du groupe et l'idée de partager des projets. On se connait depuis longtemps et on s'entend bien entre garçons et filles.

Mathis AULAGNE
Adhérent depuis 5 ans à l'Envol des Jeunes, j'ai aimé m'investir à fond dans cette association pour la faire vivre, la rendre le plus dynamique possible. J'en ai été le secrétaire jusqu'à la nomination de Clara.

Cassandra BRUN : Depuis un an je suis dans l'association et j'aime beaucoup l'ambiance qu'il y a dans le groupe.

LA BIBLIOTHÈQUE

Le saviez vous ?
En 2010, avec plus de 144,5 millions de documents, dont 21,8 millions de livres, la plus grande bibliothèque du monde est la bibliothèque du Congrès située à Washington D.C.
La plus vieille bibliothèque du monde encore en activité est la bibliothèque Al Quaraouiyine de Fès au Maroc, elle renferme 4000 manuscrits d'une valeur inestimable
La plus célèbre bibliothèque antique est celle d'Alexandrie, en Égypte, créée au IIIe siècle avant Jésus-Christ.

La plus proche de chez vous ? La bibliothèque de Boisset qui vous propose en partenariat avec la bibliothèque departemental plus de 2000 documents : livres, romans policiers, documentaires, livres pour enfants et jeunes, livres parlés etc.
Laurence, Monique, Marcelle, Sylvie, Gérard et Gérard se feront un plaisir de vous acceuillir tous les samedis de 14 h à 16h. L'inscription et les prêts sont gratuits.
De plus une boite à livres est à votre disposition à l'extérieur.

Le 18 septembre deux comédiens nous ont captivés au cours d'une traversée vivante et passionnante de la Haute-Loire au fil de son histoire et de ses archives, avec en complément, des anecdotes tirées d'archives propres à notre commune.

CLUB DE LA BONNE ENTENTE

Si vous trouvez les journées un peu longues et ennuyeuses, si vous avez envie de voir du monde et vous distraire, rejoignez le "club de la bonne entente" pour partager de bons moments dans la bonne humeur et la convivialité.
Oubliez vos soucis, venez participer à des sorties diverses, à des soirées à thème, partager un repas au restaurant ou autour d'un barbecue estivale,... Vous pourrez aussi tout simplement jouer aux cartes, à divers jeux de société ou faire une partie de billard et ceci tous les jeudis après-midi dans la salle communale.
L'année 2020 aura été une "année blanche" en raison de la crise sanitaire entraînant l'interruption totale des activités du club. Seul, un bref répit a permis d'organiser un convivial barbecue, début septembre, à la salle polyvalente.
En 2021, sous réserve des autorisations gouvernementales, le club reprendra ses activités avec son assemblée générale, prévue le 18 février à la salle polyvalente, puis en mars un repas à "l'éveil des délices", en avril une sortie Bowling, en mai planétarium de Saint-Étienne, en juin train touristique plus pique-nique, en septembre barbecue, en octobre thé dansant, en novembre loto et pour finir repas de Noël en décembre.

Ne passez pas à coté de ces bons moments, joignez-vous à nous !

Contacts :
Chantal Bayle 06 74 47 74 20
Jeanine Thivillier 04 71 61 37 08
Sylvie Legay 04 63 89 90 34

LES TÊTES EN L'AIR

L'association propose aux enfants du "plateau" agés de 3 à 11 ans des activités de loisirs durant toutes les vacances scolaires.
L'accueil est assuré de 7h30 à 18h30
Les enfants peuvent s'inscrire à la demi-journée ou à la journée.
Les animateurs organisent les activités autour d'un thème qui varie lors de chaque vacances : "l'art de l'hiver", "c'est l'histoire, "découvre ton sport", "à la découverte de l'espace", "joyeux noël", ...
Différents ateliers sont proposés tout au long de la semaine : bricolage, cuisine, musique, grands jeux, jeux sportifs, ...
Une sortie est organisée chaque semaine : cirque, visite de châteaux, structures gonflables, ...
La dernière semaine d'août, les enfants peuvent découvrir les différentes association sportives et culturelles des environs à travers des initiations d'une demi-journée.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organise chaque année sa fête patronale le dernier week-end de juillet avec bal, vogue, défilé de chars fleuris, soupe aux choux,... puis à l'automne le Téléthon.

Cette année écoulée, aucune de ces manifestations n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire et nous espérons que 2021 sera beaucoup plus propice à la fête.

Tous les bénévoles désireux de se joindre à nous seront les bienvenus

Pour nous contacter :
Yannick Ollier tél. 06 24 58 12 51
Christophe Morawiec tél. 06.51.29.36.64

L'ASSOCIATION DES MARCHÉS D'ÉTÉ

À Boisset comme ailleurs, cette année 2020 ne s'annonçait pas sous de bons hospices pour le bon déroulement de nos marchés d'été. Toutefois avec les accords administratifs et le soutien municipal, l'ouverture de la saison s'est faite comme prévue le samedi 4 juillet suivie immédiatement le 5 par un vide-grenier qui a attiré pas moins d'une soixantaine d'exposants.

Grâce à l'aide de tous les adhérents bénévoles que nous remercions vivement pour leur travail, nous avons pu assurer la présence des marchés jusqu'au 29 Août.
Pas moins d'une vingtaine de producteurs locaux, artisans et commerçants sont venus proposer le fruit et la qualité de leur travail, pour le plus grand plaisir des habitués locaux, des touristes et des visiteurs ponctuels.
Notre « stand frites » tenu avec brio par les bénévoles, n'a pas désempli.
Remercions particulièrement Marie-Thérèse Gayard qui, toujours fidèle au poste, assure généreusement la mission de cuire près de 300 kg de pommes de terre chaque année.
Un très grand merci aux amis bénévoles Bernard Deschamps, Marcelle Roche, Chantal Bayle, Monique Habouzit, Catherine Poncet et Sylvie Legay qui assurent l'organisation matérielle du stand et l'essentiel des rentrées financières indispensables à la présence des animations.
Ensemble, ils forment un groupe dynamique et solidaire : le pivot, le poumon de nos marchés.

Ont été aussi proposés cette année, un casse-croûte, un repas, la torréfaction du café, des animations musicales, des jeux pour les tout petits des promenades en calèche en famille, ...
Grâce à une météo complice toutes nos soirées ont été appréciées.

Une nouvelle année s'ouvre à nous ! Nous comptons sur vous pour nous retrouver toujours aussi nombreux dès le 3 juillet prochain à partir de 18h00 sur la place de Boisset.

LES ARTS DU PLATEAU

Au cours de l'Assemblée Générale du 3 Octobre 2020, un nouveau bureau a été élu, constitué de :

- Denise Boutin présidente
- Florian Capdevielle vice-président
- Marie-Thérèse Gayard trésorière
- Monique Habouzit trésorière-adjointe
- Christiane Peyron-Dubreuil secrétaire
- Bernadette Laporte.

L'association compte 20 adhérents. Elle organise principalement des expositions durant les 2 mois d'été et propose des spectacles intimes en cours d'année à l'Éveil des Délices.

Développer l'Art et la Culture en milieu rural reste la motivation première de notre association.
Cette année, plus que jamais, notre initiative de maintenir les expositions a été saluée par les élus lors de l'inauguration.
Étaient présents messieurs André Poncet maire de Boisset et Gérard Breuil adjoint, des élus intercommunaux, madame Blandine Proriol, conseillère départementale et monsieur Laurent Duplomb sénateur.
La présence d'un public fidèle a permis d'encourager la trentaine d'artistes, enchantés de pouvoir enfin faire partager leur travail.
Le 4 juillet 2020, la 8ème estivale de l'art à Boisset, était lancée.
Cette année Marie-Noëlle Lapouge peintre d'art singulier a été désignée artiste d'honneur.
Valérie Gonzalez, pianiste et interprète, invitée pour le vernissage.

Malgré les conditions peu favorables liées à la crise sanitaire, cette année, nous avons réalisé une très bonne saison.
Deux tombolas ont été organisées grâce à la générosité des commerçants de Boisset, des producteurs et des artistes.

Pour la seconde fois, notre association s'est jointe à la municipalité pour vous proposer le 22 août, un nouveau concert baroque en l'Église Saint-Pierre de Boisset. Grâce au trio" 2TO", nous avons vécu une soirée musicale aussi explosive qu'intimiste.
Le public attentif s'est enthousiasmé pour ce répertoire classique exaltant.

En février dernier, nous avons accueilli Poézic' : le poète Michaël Faure et ses deux musiciens. Soirée organisée à l'Éveil des délices où Jean-Pierre Rochedix nous a réservé le meilleur accueil et le meilleur service.

La soirée prévue en novembre avec Yvan Marc a été annulée. Nous espérons la reconduire très bientôt.

Pour l'association, l'art et la culture représentent bien plus qu'une distraction ou une réjouissance momentanée. C'est une nécessité individuelle, un éveil, une ouverture et une nourriture de l'esprit.
Nous en sommes convaincus, l'art et la culture sont des sources de joie, d'agrandissement et d'émerveillement qui ne doivent pas être réservées qu'aux élites et milieu urbain.

La préoccupation première de notre association est de sensibiliser le plus grand nombre, tous âges confondus. Par nos actions nous sommes heureux de mettre à l'honneur, une fois de plus, l'aspect dynamique et « créatif » de notre village de Boisset.
Nous vous remercions de votre présence, de vos encouragements et de l'intérêt que vous portez à l'Art et la Culture.

La saison prochaine est déjà en préparation : avis aux artistes intéressés pour nous rejoindre.

Merci de prendre contact avec Denise Boutin
dbb43@orange.fr
ou 06 84 57 40 91

Les Arts du Plateau

SYNDICAT AGRICOLE

Au nom du syndicat agricole de Boisset et de l'ensemble des agriculteurs de la commune je vous souhaite une bonnes années 2021 et une bonne santé, surtout au vue de l'année que nous avons traversée.

La crise sanitaire ne nous a pas trop impactés professionnellement, nous n'avons pas été les plus à plaindre je pense notamment aux commerces de notre commune pour lesquels cela est plus compliqué.

En ce qui concerne les récoltes ce fut une année plutôt correcte, hormis deux ou trois semaines de sécheresse qui ont entraîné un léger déficit en fourrage.
Les agriculteurs gardent le moral et l'entente entre nous est plutôt bonne.

Sylvain Peyron

ONG LanDestini

Nous sommes très heureux d'entamer notre deuxième année dans cette belle commune qui nous a si bien accueillis. Nous tenons à remercier encore les habitants, nos voisins et nos amis avec qui nous partageons cette nouvelle vie que nous aimons tant. Nous sommes très heureux que notre petit garçon, Darwin, soit un Boissetou !

Notre association Landestini est aussi engagée pour notre territoire, son économie durable, son environnement et sa jeunesse. Cette année, nous continuerons, parmi d'autres, notre action pédagogique sur l'alimentation durable et la biodiversité, un projet qui a commencé avec trois partenariats dans des établissements scolaires en 2019-2020, dont l'école publique de Boisset, et qui maintenant se déploie dans 15 établissements en Auvergne. Nous sommes convaincus que l'avenir est dans la ruralité, dans une reconnexion à la terre, la nature, et aux personnes et aux modes de vie dans des territoires comme le nôtre.
A très bientôt chers amis, et restons attachés aux choses simples et essentielles.

Commerce et artisanat

Fabrice Beyssac
La Rochette - 43500 Boisset
Tél. 06 07 10 28 20
fab.beyssac@orange.fr
Agencements,
menuiserie intérieure et extérieure,
cuisines, bains et rangements

Coiffure
L' Hair du temps
Aurélie Suc
Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 21 67
Féminin - Masculin - Junior

Forez à cheval
Ferme équestre
43500 Boisset
Tél. 06 88 01 67 94
forezacheval@gmail.com
www.forez-a-cheval.com
Cours, pension, débourrage, balades
randonnées, séjours,accueil de groupes,
anniversaies, élevage

Christophe Brun
43500 Boisset
Tél. 06 70 69 47 33
Maçonnerie générale,
enduit de façade, ...
Neuf et rénovation

Bufferne et fils (Sarl)
Le Bourg 43500 Boisset
TŽl. 04 71 61 35 09 – 06 77 85 64 51
www.bufferne-menuiserie-charpente.com
Menuiserie, charpente,
couverture, escaliers, ...

Pizza 500
Vente sur place à emporter
Tél. 06 15 24 20 32
Page Facebook : Pizza 500

Chez Julie et Bernard
Bar-tabac "lou Priaou"
Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 20 97

Restaurant
"l'éveil des délices"
Murielle
et Jean-Pierre Rochedix
Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 29 62
www.restaurant-eveil-delices.fr

Produits fermiers
Didier et Isabelle Lamartine
Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 61 39 94
Charcuterie campagnarde,
boeuf et agneau sur commande

Au plaisir fermier
Glaces artisanales
Gaec de l'Herm - 43500 Boisset
Tél. 06 75 89 36 08 - 06 89 31 88 15

Michel Chevalier
Ebéniste
Place de l'église - 43500 Boisset
Tél. 04 71 61 32 18
Fabrique de cuisines,
de meubles en bois et formica
Devis gratuit

Producteur volailles fermières
Thierry Petit
L'herm - 43500 Boisset
Tél. 06 74 10 05 21
Volailles élevées au grain sans OGM
Céréales produites par nos soins

«Animé sens»
Laurie Coudert
Intervenant en médiation animale
Gaec de l'Herm - 43500 Boisset
Tél. 06 68 95 13 16

Paul Savet
Maçonnerie
La Faye – 43500 Boisset
TŽl. 06 88 50 74 06
psavet1973@gmail.com
Rénovation, bâtipierre, enduits,...

Multi services
Patrice Goyon
Chaumont - 43500 Boisset
Tél. 06 83 08 48 04
patrice.goyon@sfr.fr

Savon et Cosmeto
Cosmétiques naturels
La Faye 43500 Boisset
savonetcosmeto@gmail.com
www.savonetcosmeto.fr
Tél; 06 42 85 40 28

Boisset

Village de Haute-Loire